

**Intervention du Tchad à la 57^{ème} série de réunions des Assemblées de
l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)
Genève, du 02 au 11 octobre 2017**

**Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur général de l'OMPI,
Mesdames, Messieurs ;**

Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à tous les participants et féliciter le Secrétariat de l'OMPI pour la qualité de l'organisation de cette rencontre et pour la qualité du travail accompli. Les documents élaborés et les interventions des experts constituent une contribution significative à nos réflexions communes. Je voudrais également rendre un hommage appuyé au Directeur général Francis GURRY et apprécier les efforts combien louables qu'il a déployé pour mener à bien sa mission, en dépit des ressources limitées. Aussi, ma délégation s'associe à la déclaration faite par le Sénégal au nom du Groupe Africain.

Le Tchad apprécie hautement l'engagement de l'OMPI à soutenir les efforts de nos pays très vulnérables, visant à créer les conditions favorables au développement d'un système de la propriété intellectuelle juste et fondé sur le respect de la règle de droit. Comme l'a souligné le Directeur général, le système actuel de la propriété intellectuelle a été conçu à diverses fins, mais une adaptation pourrait être nécessaire dans certains domaines. Il est évident que les enjeux sont importants. Nous faisons face à des défis liés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ce qui appelle à des adaptations raisonnées de notre mode de fonctionnement.

Le Tchad souscrit aux démarches engagées en vue d'aboutir à un consensus équilibré sur les questions relatives aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles. Il souscrit également à la convocation d'une conférence diplomatique à l'effet d'adopter un instrument juridiquement contraignant, capable d'assurer une protection efficace et efficiente de ce patrimoine.

A l'instar des autres pays d'Afrique, le Tchad est imprégné par la tradition et par une diversité culturelle riche dans toutes ses dimensions les plus profondes. Ce qui démontre l'importance de ce sujet pour notre pays, qui demeure préoccupé par les restrictions budgétaires dans le domaine de développement et de renforcement des capacités humaines et institutionnelles.

Ma délégation salue les efforts nos négligeables fournis par les Etats membres et les encourage à poursuivre cet élan afin que notre institution commune (l'OMPI) continue sa mission pour promouvoir l'élaboration d'un système international de propriété intellectuelle équilibré et efficace. Un système qui favorise l'innovation et la créativité dans l'intérêt de tous. **Je vous remercie.**